

AUTORITE ET DISCIPLINE

COMPLEMENT

Double fonction du Professeur des Ecoles : → concevoir et organiser des situation d'apprentissages
→ « agent normatif » qui **régule** et **sanctionne**

1° Les règles sociales et morales

- Elles ont une valeur universelle et nécessaire (ex : la violence ≠ fonctionnement du groupe)
- Elles constituent un patrimoine culturel généralement accepté et reconnu (on retrouve ces règle dans notre patrimoine, c'est un moyen de la comprendre).
- Elles fondent la citoyenneté.

2° Les règles scolaires

- Elles n'ont pas de valeur universelle
- Elles n'ont de sens qu'en fonction des situations et des objectifs pour lesquels elles ont été créés.

3° Définir un cadre règlementaire : quelques principes

- L'élève a certes des devoirs, mais il a aussi des droits
- L'enseignant a également des droits et des devoirs
- Devoirs et droits s'élaborent dans un collectif
- Exercer sa citoyenneté, c'est pouvoir parler :
 - des règles (non négociables) présentées par l'enseignant
 - des règles qui doivent être explicitées et mises en relation avec les droits et devoirs
 - des règles élaborées en collectif, évolutives en cours d'année, selon les besoins
- Prévoir des temps, des lieux, des modalités permettant de faire vivre la loi (conseil, débat)
(ex : les trois boites : Je félicite, Je critique, Je propose)

4° Attitudes de l'enseignant

- Distinguer autorité et autoritarisme (c'est à dire être un point de repère pour l'enfant)
- Associer la discipline et la morale à un « ici » et « maintenant », ne pas attendre ou décontextualiser
- Prévenir plutôt que guérir :
 - Etre attentif à son image : vêtement, attitude, ton mode de relation au groupe
 - Etablir le contact par le regard
 - Fixer des rituels, des codes, des règles du jeu explicites
- Faire preuve de « constance normative »
- Analyser les origines des compléments d'indiscipline (quand les élèves ne font pas ce qui est attendu)
 - fonction de proposition (j'ai pas envie de faire ça → et si on faisait ça)
 - fonction d'évitement : ils fixent la tâche : « j'ai pas mes affaires »
 - fonction d'obstruction (opposition à la tâche) : « je vais empêcher l'action de se dérouler »
 - fonction de contestation : frontale avec le maître
 - fonction d'imposition : un leader qui mène le groupe

5° Exemple de règlement de classe

+ : Ecrire collectivement pour travailler dans de bonnes conditions et pour se respecter mutuellement

Classer en grande catégories

Les parents sont impliqués

Faire signer les enfants

Préciser qu'il y a des droits, des devoirs, du respect, du travail

Préciser où s'applique telle ou telle règle

Auto-évaluation → prise de distance par rapport à soi

- : Ne mettre que du négatif

Ne pas mettre un ordre dans les articles / catégories